

Kit de location logement vide

Par camila3147, le 16/05/2016 à 14:50

Bonjour,

J'ai acheté un kit de location habitation vide et je ne comprends pas comment le remplir. Je compte louer ma maison 840 euros + 10 euros de charges par mois pour une durée de 3 ans.

A la page 3 du kit, il est noté:

Montant initial du loyer (cochez une des options ci-dessous)

- 1) loyer soumis au décret fixant annuellement le montant maximum d'évolution des loyers à la relocation
- 2) Logement soumis au loyer de référence majoré fixé par arrêté préfectoral Montant du loyer de référence :euros/m2

Montant du loyer de référence majoré.....euros/m2

- 3) Complément de loyer = loyer de référence majoré + complément de loyer (à justifier)
- 4) Logement situé en dehors d'une zone tendue

AU SECOURS, je n'y comprends rien, Est-ce que cette rubrique est à remplir ou pas, sachant que sur la page suivante, il est noté dans les conditions particulières le montant du loyer, les charges, la date de prise d'effet du contrat......

MERCI DE M'AIDER